Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260709-2026_0033-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 9 JUILLET 2026

COMMUNE DE QUÉDILLAC

L'an deux mil vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	2 juillet 2026
Date d'affichage de la convocation	2 juillet 2026
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	12

Étaient présents :

Lydie MÉAL	Vincent CRESPEL	Chrystèle BARBIER
Alain MASSARD	Karine LEMOINE	Christophe GOBIN
Dominique ROLLAND	Fabien THÉAUD	Sandrine VITRE
Laëtitia CHIFFAIN	Johann CADIEU	Amélie BERKI

Étaient excusés : Fabien ROUILLÉ (procuration à Chrystèle BARBIER)
Karen LECHEVESTRIER
Emmanuelle DUVAL (procuration à Sandrine VITRE)

ENVIRONNEMENT

2026-033 - CONSULTATION PUBLIQUE – DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA SCEA LA PRÉVOSTAIS, EN VUE D'OBTENIR L'ENREGISTREMENT DU PROJET D'EXTENSION DE SON ÉLEVAGE PORCIN ET LA MISE A JOUR DU PLAN D'ÉPANDAGE

Madame la Maire donne lecture de l'arrêté de Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine, portant sur la consultation du public relative au projet présenté par la SCEA La Prévostais, en vue d'obtenir l'enregistrement du projet d'extension de son élevage porcin sur le site localisé à « La Prévostais » sur la commune de Quédillac et la mise à jour du plan d'épandage.

La concertation sur le projet indiqué ci-dessus, se déroule sur une durée d'un mois (15 juin 2026 au 15 juillet 2026 inclus), sans observation du public.

Les Membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur le dossier.

A l'unanimité, le Conseil Municipal **ÉMET** un avis favorable sur cette consultation.

Le secrétaire de séance,
Johann CADIEU

Pour extrait conforme,
Madame la Maire, Lydie MÉAL